



Bulletin Municipal

*« De pierres et d'arbres et d'eau
et la vie autrement »*

EDITO

N° 31 – JANVIER 2016

L'année 2015 ne fût pas une année de tout repos.

La réforme territoriale bouscule nos habitudes avec la mise en place d'un nouveau Conseil Départemental, un redécoupage des cantons (15 au lieu de 27), un nouveau mode de distribution des aides, la réforme de l'intercommunalité (loi NOTRe), la mise en place d'une nouvelle région avec comme métropole Bordeaux et la baisse des dotations de l'Etat. Tout ceci contribue à l'affaiblissement de nos petites communes et notre combat pour défendre la ruralité prend ici toute son importance. Pourrons-nous continuer encore longtemps avec cette asphyxie financière programmée qui nous a contraint à n'envisager aucun travaux pour 2015 ? Seuls ont été effectués les restes à réaliser de 2014. Ces manques de moyens nous ont également obligés à ne pas reconduire le contrat d'un employé municipal et nous le déplorons.

La CIATE, historiquement notre communauté de communes, à l'issue de cette deuxième refonte de l'intercommunalité, a refusé le schéma départemental proposé par le préfet et s'est exprimée majoritairement pour une fusion avec la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière, alors que notre bassin de vie est intégralement tourné vers Sainte Feyre et Guéret. C'est pour cette raison que le conseil municipal de Peyrabout dans sa séance du 27 octobre dernier a demandé à l'unanimité des membres présents que nous soyons rattachés à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Des démarches sont actuellement effectuées dans ce sens.

D'autres difficultés compliquent le fonctionnement des petites structures comme la nôtre avec :

- Le plan d'action des risques professionnels,
- Le plan d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP),
- Le plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE),

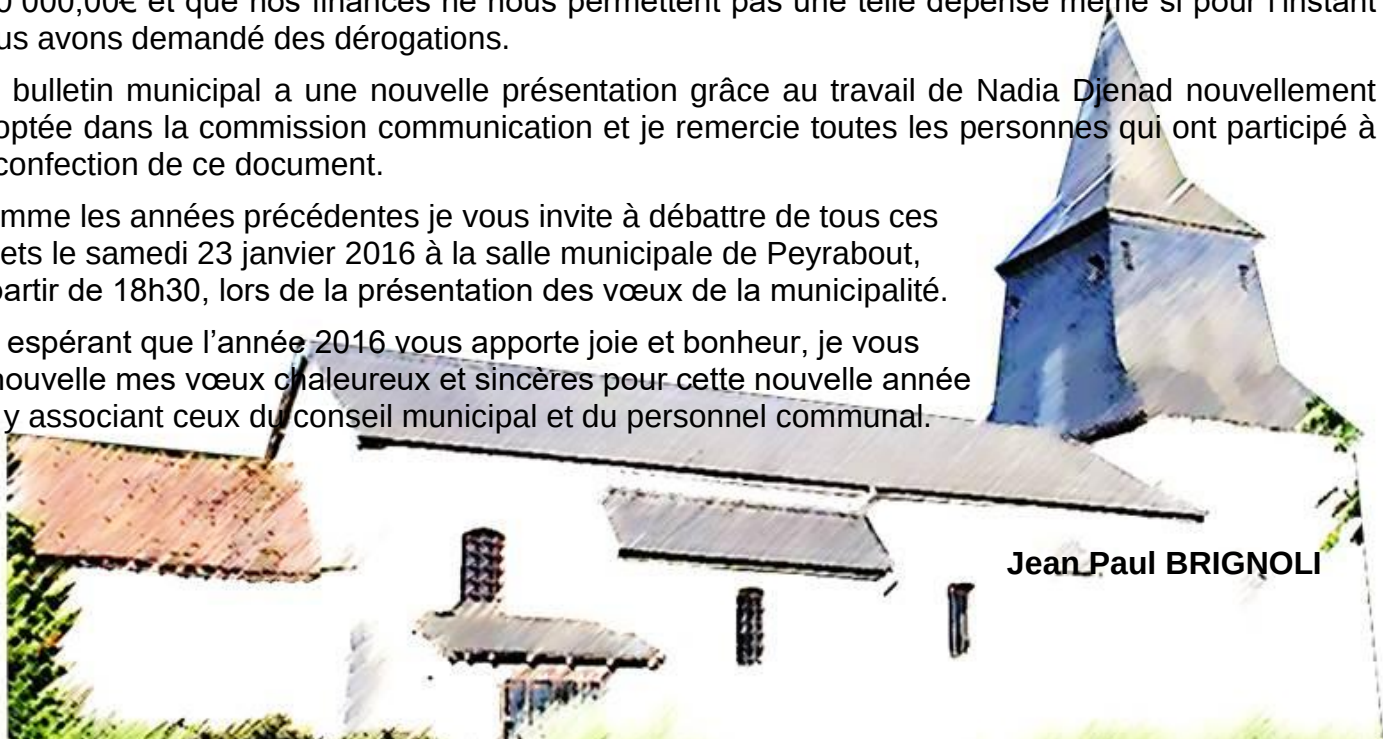
Sachez que toutes ces contraintes de mise aux normes représentent un investissement de près de 100 000,00€ et que nos finances ne nous permettent pas une telle dépense même si pour l'instant nous avons demandé des dérogations.

Ce bulletin municipal a une nouvelle présentation grâce au travail de Nadia Djenad nouvellement cooptée dans la commission communication et je remercie toutes les personnes qui ont participé à la confection de ce document.

Comme les années précédentes je vous invite à débattre de tous ces sujets le samedi 23 janvier 2016 à la salle municipale de Peyrabout, à partir de 18h30, lors de la présentation des vœux de la municipalité.

En espérant que l'année 2016 vous apporte joie et bonheur, je vous renouvelle mes vœux chaleureux et sincères pour cette nouvelle année en y associant ceux du conseil municipal et du personnel communal.

Jean Paul BRIGNOLI



LA CIATE EN QUELQUES BREVES

- 2015 marque la concrétisation de projets portés par la CIATE depuis quelques années :

- La crèche, sur la commune d'Ahun.
- La maison médicale, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie d'Ahun.
- Le centre culturel de Sardent.

- En phase de finalisation :

L'achat des derniers terrains et le plan de financement pour le projet de zone artisanale sur la commune d'Ahun.

- En projet :

La création d'une pépinière agricole en partenariat avec le lycée agricole d'Ahun et la Chambre d'Agriculture.

- Les derniers conseils communautaires ont été marqués par divers votes sur la loi NOTRe et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet.

Sur ce dernier point (fusion de la Ciate avec les quatre communautés de communes du Sud Creusois) le conseil a émis un avis défavorable à l'unanimité et s'est prononcé à la majorité pour le maintien du périmètre de la CIATE.

D'autres votes ont été émis sur les propositions de fusion avec l'agglomération du Grand Guéret et la Communauté de Communes Bourgneuf-Royère de Vassivière.

Des informations plus complètes dans le " Ciate infos" à paraître prochainement.

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Ciate, - 16 place Lagrange, 23150 Ahun – mail : contact@ciate.net – Tel général : 05 55 62 56 70 – Fax : 05 55 62 57 30 – Web : www.ciate.net - Centres de Loisirs : 05 55 81 78 37 – « Petits Ciatons » : 06 26 67 01 41

SIAEP de la SAUNIÈRE

Pour le Président André Darfeuille et Joël Laine, le Vice-Président, 2015 a été une année d'études, d'analyses et de réflexion auxquelles se sont associés des délégués assidus et impliqués.

Trois objectifs essentiels ont été visés :

L'amélioration du fonctionnement de la station de Beaumont et de la qualité de l'eau traitée tout en réduisant les frais y afférents ;

- La réalisation d'une cartographie informatisée du réseau des plus performantes répondant aux exigences réglementaires et à la nécessité de disposer d'un outil des plus adaptés aux besoins du Syndicat en matière de gestion ;

- Une étude-diagnostic de l'ensemble du réseau ayant pour finalité sa sectorisation laquelle permettra d'améliorer le taux de rendement et de réduire un volume de pertes devenant croissant.

Les études de l'ensemble de ces projets pourront être programmées en 2016 après que les recherches d'aides au financement soient effectuées.

Les décisions adoptées l'an passé (remboursement anticipé d'un emprunt, révision du tableau d'amortissement...), la diminution des frais de fonctionnement par une optimisation des ressources en eau de captage et la stabilité de la consommation annuelle ont permis au Président de proposer le maintien des tarifs pour 2016. Ce dernier présente par ailleurs ses excuses à ceux des abonnés qui ont vu leur facture augmenter sensiblement du seul fait d'un décalage dans la périodicité des relevés des index de consommation. Le retour à la normalité en 2016 effacera les effets de ces retards auxquels il a été demandé de remédier pour les années à venir afin ne plus impacter tant le budget du Syndicat que celui des abonnés.

Sur le plan climatique 2015, a été une année critique. Le Syndicat a toutefois pu faire face sans difficultés particulières aux besoins des abonnés par une surveillance attentive des diverses ressources. Il remercie tous ceux qui ont su faire preuve de responsabilité en suivant les consignes de modération qui leur ont été données.

Au cours du dernier trimestre, il a fallu beaucoup de force de réflexion pour lire ce qui n'était pas écrit dans la Loi NOTRe et dans le projet de Schéma Départemental de la Préfecture. Contrairement à ce qu'a pu déclarer les services de cette dernière, le Syndicat est bien concerné par le contenu de cette Loi et le projet qui en découle. A ce jour sa pérennité n'est pas assurée. Elle dépend dans un premier temps des propositions finales de réorganisation que présentera le Préfet puis, le cas échéant et en second lieu des décisions de gestion que prendront les présidents des futures communautés de communes et d'agglomération.

Derrière leur présidence fortement motivée, les délégués sont résolus à tout mettre en œuvre pour que le non sens que constituerait un éclatement du Syndicat ne devienne pas réalité mais que, bien au contraire, l'avenir de cette structure collective de qualité soit assuré et si besoin sa compétence étendue.

7, Beaumont, 23150 Saint-Yrieix les Bois
(Tél. : 05 55 80 00 51 ;
Mail : siaeplasauniere@free.fr).

Les bureaux sont ouverts le lundi, le mardi et le jeudi de 8h à 12h30 et de 13H00 à 16H30 et le mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Rappel : en cas de compteur défectueux ou de fuite, et si des problèmes se posent lors d'un contrôle ou du relevé annuel, adressez-vous au responsable réseau :

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE
Tel : 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi
Tel : 05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

EVOLIS 23

Votre syndicat le SIERS a changé de nom depuis le 1er janvier 2015. La collectivité qui gère notamment la collecte et le traitement des déchets pour le compte de 100 communes adhérentes, poursuivra ses missions de service

public, sous le nom d'«EVOLIS23 ». Un tournant dans l'histoire de la structure, qui souhaite élargir ses perspectives et construire de futurs projets, avec un regard résolument tourné vers l'avenir.

La page du SIERS est tournée et il convient maintenant d'écrire celle d'EVOLIS 23.

Nous vous rappelons l'importance de votre geste de tri quotidien. Car trier c'est éviter de puiser dans les matières premières de notre planète et donc d'économiser nos ressources Cela nous concerne tous.

Rappel : il est strictement interdit de mettre des cadavres d'animaux dans les bacs, et les décharges sauvages même pour les déchets verts sont interdites. Des déchetteries à Guéret et Sardenet sont à votre disposition.

SDEC

Une réunion s'est tenue le 10 juin 2015 : un bilan concernant les diverses activités du SDEC a été dressé. La pérennité de ce dernier a été confirmée. De surcroît, il a été précisé que plus aucun emprunt ne courrait. En revanche, il a été constaté une baisse des fonds ainsi qu'une diminution de la consommation électrique.

Il faut savoir que le SDEC est aussi un producteur d'électricité, notamment via les panneaux photovoltaïques. La fin du « tarif jaune » est effective au 1^{er} janvier 2016, ce qui occasionne désormais une mise en concurrence directe avec d'autres fournisseurs d'électricité.

Communale, le SDEC a été mandaté par la commune de Peyrabout pour l'étude de l'éclairage public à Petillat. Le SDEC précise à ce sujet, que s'il existe de longs délais d'attente relatifs à l'étude de l'éclairage public, il n'en demeure pas moins que tous les dossiers seront traités.

Enfin, environ 50 bornes de recharge électrique seront installées d'ici 2017 en limousin, pour toutes celles et tous ceux qui ont, ou envisageraient d'avoir une voiture électrique, ceci, dans le cadre du développement durable et donc d'une attitude éco responsable.

SDIC

La réunion en date du 11 février 2015 a dévoilé un bilan plutôt positif. En effet, de nombreux logiciels (ex. PESV2...) sont à la disposition des secrétaires de mairie afin de faciliter leur travail. De surcroît, pour ces employées, une formation est possible au centre du GRETA, afin de se familiariser davantage avec les différents logiciels.

En outre, il est essentiel de rappeler à toutes et à tous qu'il est indispensable de sauvegarder ses dossiers. De même, il est recommandé de stocker sur différents supports et à divers emplacements les fichiers que l'on souhaite archiver.

ENERGIES RENOUVELABLES

Information sur le projet du parc éolien Communiqué de la société BORALEX

Le projet éolien, initié depuis plusieurs années, est toujours en cours. Les études menées sur le paysage, l'acoustique, le vent, l'environnement naturel, et le patrimoine avaient permis de définir un projet composé de 10 éoliennes pour lesquelles des demandes d'autorisations administratives avaient été formulées. Suite aux retours des administrations et à certaines évolutions réglementaires, le projet d'implantation a été revu.

Aujourd'hui, le projet comporte 6 éoliennes et un poste électrique répartis entre les communes de Savennes (poste de livraison électrique), Sainte Feyre (deux éoliennes), Peyrabout (deux éoliennes) et Lépinas (deux éoliennes). Des demandes d'autorisations administratives seront déposées auprès des services de l'Etat prochainement. Dans le cadre de l'instruction de ces demandes, une enquête publique d'une durée d'un mois aura lieu dans les communes concernées. Au préalable, une plaquette d'information sur le projet sera éditée et diffusée et des permanences d'information destinées à la population seront organisées.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Technique :

- Equipement : 6 éoliennes de 2MW équivalent pleine puissance chacune.

- Connexion électrique : lignes souterraines.
- Durée de vie du parc : 20 à 25 ans.

Production :

- Production d'électricité : 27 GWh/an environ, soit la consommation annuelle d'environ 14 000 foyers hors chauffage.
- Rejet de CO² évité : 11 000 tonnes environ par an (pour une même quantité d'énergie produite par une centrale à gaz).

Retombées locales :

- Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER)
- Taxe foncière et Cotisation Foncière des Entreprises
- Retombées économiques vis-à-vis des commerces et des entreprises locales lors du chantier et des travaux de maintenance.

LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

Travaux programmés en 2014 et réalisés en 2015

- Réfection de la piste forestière du Faux : 1 577,91 € HT,
- Voie Communale n°4 à Pétillat : 7 861,16 € HT,

Travaux 2015 et Investissements

- Achat d'un chargeur pour le tracteur 4 800,00 €,
- Travaux d'égouttage Voie Communale n°4 à Pétillat réalisés par les bénévoles,
- Travaux au Stade : rafraîchissement de la main courante et peinture aux couleurs locales dans la buvette et les vestiaires réalisés bénévolement par les joueurs. Par contre la 2^{ème} tranche des travaux concernant la plomberie et les huisseries a été reportée faute de trésorerie, même si nous avons obtenu une subvention pour les réaliser

LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Redécouvertes



- Le Lavoir de la Ruade a été défriché et on peut voir très aisément, depuis le chemin en contrebas, son très bon état de conservation.

- La réhabilitation du Lavoir du Moulin d'Aï a été opérée par les employés communaux.

- Toujours en quête de retrouver des traces du passé, les membres de cette commission ont cherché à retrouver le chemin du Banc sur la commune de Peyrabout. Ce sentier était autrefois une ancienne voie d'accès pour se rendre à Sainte Feyre. Cependant, la topographie des lieux s'est modifiée de telle sorte qu'on ne repère que certains vestiges de ce passage mais qui n'aboutissent pas. Ainsi, cette recherche a été inféconde.



- Les membres de la commission Valorisation du Patrimoine ont découvert sur la route de Saint-Yrieix, un ancien chaudron très imposant, avec son couvercle, dont ils ont pu prendre des photos. Après concertation avec les plus anciens, il s'agirait d'un chaudron où l'on fabriquait, jadis, le charbon de bois. Ainsi cet objet appartenant au patrimoine historique, mais jusque là non recensé, est une formidable trouvaille, qui sera prochainement répertoriée

au Conservatoire du petit patrimoine de la Creuse.



- Nonobstant, cette découverte s'en suivit d'une deuxième à quelques pas de la première. En effet, un petit bâti en pierre, un peu surélevé et recouvert de mousse, fut repéré. Il semblerait que celui-ci était autrefois un ancien abri de berger.

Le patrimoine de la commune de Peyrabout s'enrichit d'année en année, et ne fait que révéler des petits « trésors » qui ont le mérite de faire l'Histoire.

Journée « Nettoyons la nature »

- La journée « Nettoyons la nature » du 26 septembre 2015, s'est révélée, malheureusement encore, très fructueuse, puisque de nombreux – trop nombreux !!! déchets bien localisés ont été ramassés par 11 bénévoles de la commune de Peyrabout.



Un pique-nique s'est déroulé ensuite à la salle polyvalente. Continuons donc à avoir le réflexe éco responsable afin de protéger, non seulement notre environnement, mais aussi la vie des générations futures : évitons de jeter des déchets sur le sol, pour lesquels il existe toujours un endroit spécifique qui est destiné à leur fin !

Concours photo

Concernant le concours photo qui fête son deuxième anniversaire cette année, chaque Peyraboulaud a pu lire le fascicule destiné à ses conditions de participation et distribué dans chaque boîte aux lettres, il y a quelques mois de cela. La meilleure photo sera désignée par un vote lors de la soirée des vœux de la municipalité.

COMMISSION ANIMATION

Chaque année, nos manifestations se perpétuent et rapprochent de plus en plus d'habitants pour des moments de présentation, de retrouvailles empreint de convivialité. La municipalité vous remercie de votre présence chaque année plus nombreuse.

- Pour la 5^{ème} année consécutive, la Fête des Voisins, a eu lieu comme prévu le dernier vendredi du mois de Mai 2015. Regroupant un grand nombre d'habitants, elle s'est déroulée et achevée dans la bonne humeur. Rendez-vous le 27 mai 2016...



- Pour les 30 ans du Club de Foot, la municipalité a « baptisé » le terrain de Football.

Ce dernier a pu naître grâce à la volonté de Raymond Rapissat, président créateur du club de Foot en 1985, à la pugnacité de Roland Suchaud qui a su obtenir le financement de cet équipement, au bénévolat des habitants, et à l'enthousiasme des premiers joueurs, dirigeants et supporters.



Ce 4 juillet 2015 fut l'occasion de découvrir la plaque du stade « Stade Raymond RAPISSAT » autour d'une grande fête du sport.



- Sortie Mycologique à Peyrabout, le mercredi 7 octobre 2015, manifestation organisée par l'Office de Tourisme et l'association « Creuse en Marche ». La cueillette de tous les champignons a eu lieu dans les environs du bois du Thouraud à près de 700m d'altitude sous les résineux et les feuillus.

- Peyrabout est également très apprécié des cavaliers. Cinq rendez-vous d'avril à septembre 2015 ont fait la joie des amateurs de la randonnée équestre.

- Toujours dans la perspective de découvrir notre patrimoine local, une randonnée est envisagée pour 2016, sous l'égide de Roland Auclair. La date sera déterminée ultérieurement mais communiquée au préalable pour toutes celles et ceux qui désireraient y participer.

- Les personnes de plus de soixante-dix ans ont reçu leur traditionnel « colis gourmand ». Un moment privilégié pour converser avec nos aînés.

- Cette année encore notre commune fut illuminée pour les fêtes de fin d'année.

- La cérémonie des vœux aura lieu le 23 Janvier 2016. Nous vous souhaitons nombreux et nous serons à l'écoute de vos suggestions.

INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

Recensement de la population 2016

Cette année le recensement se déroule dans notre commune du 21 janvier au 20 février.

A QUOI CA SERT ?

Connaitre la population française

Savoir combien de personnes vivent en France, établir la population officielle de chaque commune, connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, lieu de travail, conditions de logement, école.....).

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'état au budget des communes.

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

Les statistiques issues du recensement aident à définir les politiques publiques nationales et au niveau local permettent de prévoir les besoins en équipement collectif (école, hôpitaux, transports....).

Quelques chiffres

Au recensement de 1836 Peyrabout comptait 503 âmes pour tomber en 1968 à 111 habitants contre 140 voici 5 ans.

Nouveauté pour ce recensement :

*Possibilité de répondre au questionnaire par **saisie directe sur votre ordinateur** (confidentialité totale) ou remise du questionnaire papier à l'agent recenseur.*

L'agent recenseur recruté par notre mairie qui n'est autre que notre secrétaire de mairie, Viviane Dupeux, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Merci de lui réserver un bon accueil.



Nouveaux habitants

Au Bourg :

Famille TAILLANDIER

Mme SERVANT Florence
Mr TORRENT Sylvain & Mme CALAIS Emilie
M. KNOX William

Au Faux :

Mr & Mme SUCHAUD DENIAU et leur fille.

A Pétillat :

Mr CHABANON Tony & Mme CHASSAGNE Fiona et son fils.

L'Etat Civil

- Naissances :

Léonie, Lucie, Marie CADILLON, le 12 mai 2015

Jules, Félicien, André CADILLON, le 12 mai 2015

Vincent SEGURA, le 30 juin 2015

Lylou, Manon SUCHAUD DENIAU, le 10 août 2015.

C'EST TOUJOURS BON A SAVOIR

Gîtes de France

Un séjour « Gîtes de France Creuse », c'est à la fois une découverte et un ressourcement auprès des propriétaires creusois qui vous ouvrent leurs maisons, toutes uniques, toutes différentes. Des séjours touristiques dans les meilleures conditions d'accueil et de confort, pour satisfaire aux exigences et aux besoins d'un tourisme d'authenticité, de convivialité, de nature, de calme, de découverte et d'espace.

Un tourisme qui permet de contribuer à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement. Autant de valeurs qui font des Gîtes de France Creuse un pionnier en matière de développement durable pour le tourisme rural.

Leader de l'hébergement chez l'habitant, les Gîtes de France Creuse représentent plus de 515 locations de vacances avec ces gîtes, chambres d'hôtes, chalets, gîtes de groupe et campings.



Sur la commune de Peyrabout et dans un rayon de moins de 10 km, ce sont 13 hébergements en location, pour une capacité d'accueil de 82 personnes.

Deux gîtes sur la commune :

- le 23G1189 au bourg (6 personnes / 3 chambres),
- le 23G1350 à Pétilat (5 personnes / 3 chambres).

Pour plus d'informations : création, promotion, commercialisation et location de gîtes.

Votre contact DJENAD Nadia au 05.55.61.50.15.

Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles

- « La Table des Dames » au Faux : restauration sur commande et traiteur,
- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale – Dépannage 7/7,
- LACROUX Karine au Faux : assistante maternelle,
- « Taxi Segura » La Ruade : transport de personnes,
- « Bar des Sports » au bourg : débit de boissons,
- SPRAGUE Martin au bourg : travaux de maçonnerie,
- LOURENCO-ANDRE Nicole au bourg : infirmière libérale,
- EARL RONZEAUD au bourg : élevage bovin,
- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.

La Bibliothèque Municipale – Relais de la Bibliothèque Départementale de la Creuse

Ouverte les jours et heures d'ouverture de la mairie, un fonds d'environ 600 documents (Romans, Documentaires, Jeunesse) est à votre disposition. L'inscription est entièrement gratuite. Si vous désirez lire ou relire un livre particulier, n'hésitez pas à le demander, si celui-ci est disponible au centre de prêt, nous pouvons vous l'obtenir.

Dispositif Energie Habitat+ Région Limousin

En 2011, la Région Limousin avait mis en place le dispositif Energie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance tout en diminuant leur dépenses énergétiques de leur logement. A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Energie Habitat+.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif et les conditions d'attributions de ces

aides ainsi que les informations et les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr

Vous avez bientôt 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.



Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :
05.55.12.69.92 pour le département 23

mail : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

RAPPELS ET INFORMATIONS UTILES

Extincteurs

Dans chaque village, un extincteur, libre d'accès, est en cas d'urgence à la disposition des habitants :

- Le Faux, chez Didier ROGER,
- La Ruade, chez Fabien MARIN,
- Pétilat, chez Paulette BORD,
- Le Bourg, à la mairie, dans le local « chaufferie ».

Défibrillateur

En cas de nécessité, un défibrillateur est disponible dans l'entrée du logement communal, à côté de la mairie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

UNRPA SECTION LEPINAS-PEYRABOUT, très active

Comme chaque année, notre Section de l'UNRPA « Ensemble et Solidaires » Lépinas-Peyrabout, forte de ses 53 adhérents, a proposé diverses activités.

L'Assemblée Générale a eu lieu à Lépinas en présence de Mr DUMAS Alain, Président Départemental, suivie d'un copieux goûter.

Mr DUMAS Alain a évoqué les deux volets d'actions de la section, le revendicatif et le ludique

- 26 avril, Théâtre avec le groupe « Lever de rideau » à Peyrabout, salle comble.



- 4 octobre, repas dansant au restaurant « Faury » à Pontarion. Ce repas a connu un très grand succès, en présence d'un grand nombre de participants de nos petites communes rurales.

- 28 novembre, nous avons terminé la saison 2015 par un concert « Le Quintette Vocal – Chœur de Chauffe » salle de Peyrabout.

- 17 mai, Traditionnelle Foire aux plants au bourg de Lepinas en partenariat avec la commission d'animation du Conseil Municipal.

- 7 juin, « Diner spectacle au Moulin Bleu » à Thiers

- 4 juillet, journée au bord de la mer – Meschers/ Royan.



La section remercie tous ceux qui participent à l'organisation et vous invite à nous rejoindre afin de poursuivre nos activités dans une grande convivialité

La Présidente : Yvette SUCHAUD

ENTENTE SPORTIVE PEYRABOUT - LA SAUNIÈRE

La vie de l'Entente Sportive Peyrabout-La Saunière

La saison passée, le District de la Creuse avait innové en créant un championnat de 4^{ème} division en deux phases, formule qu'il a très vite abandonnée. Une motivation et une mobilisation sans doute insuffisantes n'ont pas permis à notre équipe masculine, au terme de la première partie, de se qualifier pour la phase finale d'accession à la division supérieure. Cet échec n'a toutefois pas entamé le moral et l'engagement des joueurs qui, au cours de la seconde phase, ont réalisé un parcours des plus satisfaisants.



La nouvelle saison 2015/2016 ne s'engage pas sous de meilleurs auspices et ressemble un peu au parcours du combattant pour notre équipe qui doit à chaque rencontre déployer une débâcle d'énergie pour pallier un manque chronique d'effectif. Fort heureusement l'envie reste intacte pour les plus assidus des licenciés qui attendent, confiants, les matchs retour de l'année 2016.

Les « Guéraboutoises » quant à elles poursuivent leur chemin de « petites bonnes femmes ». Mais ce patronyme qu'elles s'étaient choisi ne résonne plus guère en tant que tel dans le milieu footballistique et

dans la presse locale. Le cordon ombilical s'est distendu plus vite qu'il n'était envisagé et c'est un peu, sinon beaucoup, de l'âme du club qui s'est envolé.

Le 13 juin dernier, Fabrice Lafont a succédé à Patricia Dutheil à la présidence de l'association. Il lui faudra le même niveau d'engagement et de hargne que celui déployé sur le terrain pour trouver les solutions afin que notre équipe masculine termine à une place honorable à la fin de la saison et qu'elle se constitue un groupe suffisamment étoffé et soudé pour affronter sereinement les années à venir.

Dans les jours qui ont précédé le 4 juillet 2015, joueurs, dirigeants et bénévoles ont fait preuve d'une remarquable énergie pour que la manifestation prévue pour fêter le 30^{ème} anniversaire de la création du club soit une réussite. Et tel fut le cas. Très nombreux ont été les anciens qui, à défaut de participer aux jeux, sont venus partager le verre de l'amitié et du souvenir.

Ce rassemblement de « vieux crampons » a été l'occasion pour la municipalité et ses invités de remercier et d'honorer Raymond Rapissat, le président fondateur inusable de l'association. C'est dans l'émotion qu'une plaque gravée à son nom a été dévoilée, fixée au mur du bâtiment d'un stade qui lui doit beaucoup.

Au terme d'un apéritif exotique très apprécié, la soirée s'est achevée, parfois très tard, autour d'une table, le repas pris en commun ressemblant fort à une veillée d'anciens combattants dont la mémoire n'avait pas défailli.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE **AGRÉE**

Présentation du Bureau
Président : Ronzeaud Y
Vice-Président : Auclair C
Secrétaire : Benhamiche M
Trésorier : Babay D



Plusieurs manifestations ont été organisées.

- Deux concours de pétanque (la météo nous ayant joué des tours).
- Une journée de démonstration de chiens de pied sur voie artificielle avec la collaboration de l'AFACC 23 le 12 Avril 2015. Cette manifestation a accueilli un grand nombre de passionnés de la chasse au gros gibier. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce concours et au service des 96 repas réservés pour l'occasion. Merci aux 7 propriétaires de chiens qui ont animé cette manifestation qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance et à Claude Giraud pour cette initiative.

Le but de l'épreuve chien de pied est de mettre en valeur le travail du « chien courant » qui consiste à identifier et connaître les animaux que l'on va chasser (le pied-faire, les traces-faire, le pas-tracer). Cette épreuve permet d'évaluer les aptitudes du « chien courant » à suivre et maintenir une piste ou voie froide et d'apprécier la relation existant entre le chien et son conducteur.

Comme les années écoulées des lâchers de gibier ont été effectués aux dates prévues. Il a été prélevé 27 sangliers et 17 chevreuils pour la saison 2014/2015. A ce jour, nous en sommes à 15 sangliers et 7 chevreuils pour l'année en cours. Plus de 80 renards ont été détruits en tir d'été et après la fermeture sur le territoire de l'AICA.



Suite aux dégâts occasionnés sur les terrains qui se situent dans la réserve de chasse de

l'ACCA, par la famille des phacochères (sanglier, laie, marcassins) nous avons demandé à la Fédération Départementale de la Chasse Creusoise l'autorisation de pouvoir chasser dans cette zone. Opération réalisée courant Novembre.

La saison 2014/2015 s'est bien passée, à l'exception de deux incidents regrettables lors de la chasse au gros gibier. Les déclarations ont été faites dans les temps et les différents responsables mis au courant en temps voulu. Il serait souhaitable que de tels problèmes ne se reproduisent pas dans les années à venir.

Je souhaite que les années suivantes se déroulent dans un esprit de camaraderie et de sérénité. Les chasseurs doivent tout mettre en œuvre pour défendre la chasse en général et dans l'AICA en particulier.

Le Président Y Ronzeaud

BRINS D'HISTOIRES **POUR RAVIVER LA MEMOIRE !**



Foulant la terre à pas feutrés, la ronde des ombres se meurt dans le ventre du Bois du Thouraud, comme dans de nombreux autres bois français. Elle n'en finit pas d'aller et venir en laissant chanter sa bravoure éternelle au son des canons de 39/45. A l'affut du moindre fantôme ennemi, les hommes du maquis creusois, qui fût un des plus importants de France, se tenaient entassés et repliés dans leur abri de fortune afin de protéger les civils, en veillant à ce que l'adversaire ne pille pas toutes leurs maisons. « La tribu des écureuils » comme se nommaient les jeunes réfractaires au service de travail obligatoire dirigés par les Allemands, a constitué un des mouvements de la résistance française, avec pour but d'empêcher toute livraison de céréales, entre autre, aux nazis.

Malheureusement, ces maquisards du Bois du Thouraud ont été sauvagement fusillés, certainement pour l'exemple, et ce pour nous rendre la liberté.

Durant l'été 1944, après une première libération de Guéret par le maquis creusois, la ville se trouve de nouveau prise d'assaut par les Allemands ; mais ceci n'est que de courte durée, puisqu'en août 1944, Guéret est de nouveau libérée. Il faudra attendre le 25 août 44 pour que la capitale de la France soit à son tour libérée. Et ces paroles de se propager : « Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! » dicit le Général de Gaulle.

Allez maquisards de l'ombre ! Chantez la liberté, *votre liberté*, celle pour laquelle vous vous êtes battus au péril de votre vie ! Eclairez vos visages et vos cœurs meurtris et soyez fiers d'arborer votre chair souillée par la rage et la vergogne exterminatrices du sang des assaillants ! Que chacun se souvienne de votre lutte pour gagner la liberté des générations futures ; cette libération de toutes les régions de France qui a été rendue possible grâce notamment à votre dévouement et à votre courage. Alors « oui », élevons nos voix pour mieux célébrer, en 2015, le 70^{ème} anniversaire de la libération française, à laquelle la résistance française a dûment contribué.

Sachons-nous rappeler que nos aïeux nous ont confié un trésor : celui de notre liberté chérie... Et au lendemain des attentats de Paris du 13 novembre 2015, faisons de cette liberté, de cette démocratie dans laquelle nous vivons, une force puissante pour combattre le terrorisme...



7 septembre 1943

En cette fin d'été, alors que les promesses du printemps ont été récoltées, que fait-il, dans la clairière, entouré de ses camarades, tous emplis comme lui de la certitude et de la confiance que leur donnent l'insouciance et l'insolence de la jeunesse ?

Puis les loups sont entrés dans leur abri

Est-ce qu'il fût le premier à tomber sous la mitraille ? Est-ce qu'il fit face quelques instants, le regard plein de fureur et d'effroi, à la haine mortelle de la meute ?

Il s'appelait Gabriel BRUNET. Il avait 23 ans. Il était mon cousin.

Aujourd'hui son portrait sur le monument affiche un regard calme et volontaire puis, bien vite, en filigrane et traversant le temps, c'est un visage torturé qui m'apparaît et m'interpelle : « Souviens-toi de moi !, Souviens toi de nous ! »

TERRES (des anciens)

Une série de termes qui recouvre les notions de **commun** et de **propre** :

Une topographie qui n'est nullement donnée en un dessin culturel lisible d'emblée, et cela d'autant plus que l'histoire récente est venue sensiblement brouiller le paysage. Le reboisement des friches à bruyères a effacé la notion même de ces pâtures communales : les **brandes**. Un passé peu éloigné et cependant suffisamment distant, pour que se joue une histoire : ce qui était, qui est encore bien vivant dans la mémoire des gens, mais qui n'est plus.

Les changements sont relativement importants, passage de la petite polyculture nourricière à l'élevage intensif, entraînant la conversion de toutes les terres en pâtures, et celles des communaux en bois. Métamorphose considérable dans l'ordre de la sensibilité, de la présence au paysage.

Plus de friches à bruyères sur les flancs des puys et, disparues sous les taillis ou débitées par les carriers, nombre de pierres à légendes. Changements qui affectent le regard, les campagnes sont plus tristes ; ce ne sont que des bruits de tracteurs ; avant on entendait les gens interpeller les vaches, les bruits des roues de tombereaux, les grues.

La terminologie du paysage est donc proche de s'abolir ; ces quelques noms que nous allons considérer ici étaient encore un langage pour la génération venue adulte dans les années 1950 ; ils ne seront plus que d'obscurs toponymes.

Sur les hauteurs les **brandes** (espace grand ouvert pour les jeux de l'adolescence) les fonds mouillés les **ribières**, et là passaient souvent les limites des terroirs communaux.

Les parcelles de friches à bruyère plus proche des habitations et appropriées ce sont les **buiges** ou **boiges**. Autre terrain communal, mais généralement au cœur même du village ou aux abords immédiats, le **coudert**. C'était un endroit qui était ni à l'un ni à l'autre, chaque village avait son **coudert**.

Dans ce pays bocager, les limites et clôtures ont une importance considérable, le bornage (pierres plantées profond et flanquées de témoins) apparaît dans les champs ouverts **chian bian** (champ blanc) champ bien dégagé. Diversité des clôtures la **cau** murets de pierres, la **gorse** haie issue d'une formation naturelle, la **bouchure** buissons très hauts qui s'entrelacent. Ces champs clos ont besoin d'un passage **parassao**, **sautadou** afin d'accéder rapidement au pré. Rares étaient les bonnes terres à grain, c'était les **coutures**, **cotura** endroit bien aéré pour cultiver. Les petites parcelles nourricières aux abords de la maison sont les **sagnes**, **sagnettes**, les clos, **clao** étaient l'enclos des dindes, canards, oies pour les engraisser. **L'ouche**, **ocha**, **oucho** endroit où on cultivait les raves, navets, haricots ; lieu qui se distingue du **vargi** jardin potager, les **pêcheries**, petites retenues d'eau se trouvaient près des habitations. Au village du Faux il y avait les **frutières**. La cage à abeille la **bournia** était toujours située en « plein Est ».

(Extraits d'un rapport d'enquête, Conseil du Patrimoine Ethnologique)

EGLISE PEYRABOUT

Peyrabou en 1564

Perrabout en 1565

Peyrabout année 1600

Archives du château de Sainte Feyre

L'annexe de Peyrabout consistait en une église paroissiale et d'une cure dédiée à Sainte Marie Magdeleine, de laquelle les sieurs commandeurs de Maisonnisses en étaient les seigneurs spirituels, dimeurs généraux et les collateurs. (1559)

Aussi ladite annexe percevait des dimes, cens, rentes féodales et foncières et droit de mainmorte.

L'église mesurait sept aunes sur trois ; elle était entièrement voutée, et possédait deux belles cloches placées dans un pinacle. (1616) Elle était desservi par un vicaire du curé de Maisonnisses (1745-1757) ; ce vicaire recevait quatre setiers de seigle et avait la jouissance d'un petit pré.

Il existait, au village de Petillat, une petite chapelle dédiée à Saint Nicolas n'ayant qu'un petit oratoire, dans laquelle les paroissiens portaient la procession le jour de la Saint Nicolas.

Sources : Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de la Creuse par A Lecler Limoges 1902

L'Eglise a été remaniée en 1837 (époque Napoléonienne) comme le rappelle la date forgée sur la girouette du clocher.



PAGE DETENTE, MAIS PAS QUE....

Le rire est le propre de l'homme a dit Rabelais et quel merveilleux remède que de rire à gorge déployée.

Mais qu'ont-ils d'humain ceux qui ne connaissent et ne prônent que le rire à gorge tranchée !

Alors continuons à rire et sourire encore pour repousser ce noir linceul dans lequel ils veulent nous étouffer.

E ardit que te deiboire par PANAZÔ

« **Nos vam vos bilhar...** »

Lu pair Tiene que damorava dins un crô de maison eria chabat. Quo fai qu'un beu jorn , lu curat venguet li portar lu bon Diu.

Coma lu pair Tiene avia pas de familha qu'eria tres vesinas que s'ôcupavan de se e venian chacuna lur torn pet soanhar lu paubre vielh.

Quand lu curat aguet chabat de balhar lu bon Diu, en prenguet la pôrta e s'en anet. Eu ne fuguet pas partit que veiqui las tres femnas. La Maria portava un pantalon sus lu bras, La Loisa na chamisa e la Ritou na vesta tota neva.

- **Anet**, faguet la Maria en trapant lu pair Tiene sos lu bras, ***aidatz nos un pau. Nos vam vos bilhar d'abôrd.***
- **E mas, quô praisa pas !** respondet lu vielh.
- ***Quô praisa pas, quô praisa pas...Vos parlatz bien si vos cresetz que quand vos siretz fred quô sira pus aisat per vos bilhar ?***

Pierre DAC : pensées choisies

- Si la fortune vient en dormant, ça n'empêche pas les emmerdements de venir au réveil.
- Jadis on disait : « Chacun pour soi et Dieu pour tous ». Maintenant on dit toujours : « Chacun pour soi, Dieu pour tous, mais on ajoute, et 10 % de pénalités ».
- « Chose promise chose due » est un proverbe sujet à caution parce qu'il en est trop souvent peu tenu compte dans les milieux officiels.
- C'est l'amour fou qui fait sauter les boutons de braguette.
- Un amour débordant, c'est un torrent qui sort de son lit pour entrer dans un autre.
- En amour tous les coups sont permis, même et surtout les plus bas qui sont spécialement recommandés.

Devinette : qui a dit et peut être écrit : « ***Je panse donc j'essuie*** »

Réponse : Il s'agirait d'un cousin de DESCARTES, palefrenier de son état, qui aurait été jaloux du succès obtenu par son parent grâce à sa fameuse affirmation qui a fait le buzz à l'époque: « Cogito ergo sum », soit « Je pense donc je suis » (on notera que la langue anglaise ne détenait pas encore le monopole de la communication).

COMMENT PAYER MOINS D'IMPOTS ET TAXES

(Ce billet d'information, et d'humeur, n'est pas une publicité en vue de la défiscalisation)

Réduire le montant de ses impôts et taxes n'est pas un privilège (encore un) réservé aux personnes aisées ou fortunées. Chacun, à sa mesure, peut y prétendre. Comment ? Voici un exemple à la portée de tous et profitable à tous.

La taxe sur les ordures ménagères que vous acquittez avec votre taxe foncière est trop élevée ! Qu'à cela ne tienne ! Il existe un bon moyen pour la réduire, même modestement. Il vous suffit tout simplement de respecter les consignes de tri. Comme vous ne pouvez pas l'ignorer compte tenu des nombreux rappels qui vous sont régulièrement faits, c'est plus de 20 % des déchets déposés dans les bacs de couleur bleue qui sont refusés par le centre de tri, taux hélas en augmentation. Ces refus ont bien évidemment un coût supplémentaire quant à leur traitement, coût qui, in fine, est répercuté sur le montant de votre taxe !!

Comment faire pour apporter des réponses des plus enfantines à des problèmes qui n'en sont pas. Est-ce si compliqué de se dire que les catégories de déchets recyclables (bac bleu) sont constitués EXCLUSIVEMENT par :

- les papiers et cartons (journaux, prospectus, boîtes, briques alimentaires, rouleaux ...)
- les plastiques (bouteilles et flacons...)
- les métaux (canettes, conserves, aérosols vides, bouteilles en alu, bouchons en métal...)

On en déduira donc que les bacs bleus, qui ne supportent que ce qui est déposé EN VRAC, ont, entre autres, une sainte horreur de tout ce qui est polystyrène, sacs et films nylon d'emballage et de sur-emballage, barquettes et pots alimentaires, objets en bois, tissus divers et autres déchets que le bon sens devrait tout naturellement exclure. Quand on pense qu'en cas de doute un seul geste suffit, à savoir déposer ces déchets dans le bac marron situé tout à côté, à l'exclusion bien sûr du verre, des encombrants, des appareils électriques et des déchets verts !!!.

Persuadons-nous enfin une bonne fois pour toutes que les objets et récipients en plastiques divers ne sont pas systématiquement recyclables, loin s'en faut !

A l'examen du contenu des bacs, l'attitude des consommateurs producteurs de déchets que nous sommes me paraît parfois aussi insondable que le fond du sac de leurs déchets ménagers.

Mais j'ose croire que l'aspect financier qui vient d'être rappelé aura un effet positif sur l'attitude des plus négligents sinon ignorants, et qu'il ne restera comme récalcitrants que de rares adeptes de l'incivisme.

Rappelons-nous aussi que des déchetteries sont à notre disposition pour recevoir tous les déchets qui ne peuvent et ne doivent être déposés dans aucun des conteneurs bleus ou marron ni même au pied de ces derniers.

Concours photo, pas si imaginaire que ça, sur le thème de l'incivisme : les clichés auxquels vous avez échappé.

- **3^{ème} prix** : l'éternel paquet de cigarettes ornant le fossé ; à noter que lorsqu'on jette de la sorte son paquet vide on ne se débarrasse pas forcément de son futur cancer;
- **2^{ème} prix** : sur une voie parmi d'autres, la canette de mauvaise bière du samedi soir balancée négligemment après un rot de satisfaction;
- **1^{er} prix** : le sac d'ordures ménagères déposé subrepticement, au bas d'un talus, l'auteur de ce geste, au regard furtif, n'ayant toujours pas compris à quoi était destiné le conteneur placé près de chez lui;
- **Prix spécial** pour brûlage de végétaux dans les villages : il n'a pu être décerné par le jury. Ce dernier qui n'a pas été en mesure d'en apprécier l'odeur, et ce n'était pas son rôle, n'a pas pu non plus juger de la qualité des prises de vue lesquelles étaient profondément altérées par la fumée.

Compte tenu du caractère insoutenable des photos en compétition, hélas tout aussi nombreuses que banales, le comité de lecture a pris la décision de ne pas les publier ! Il est enfin rappelé que ce concours de l'incivisme n'a pas été ouvert aux conducteurs automobiles concernés; pour cause une vitesse excessive qui ne permet pas des clichés de qualité. A ce sujet l'éventualité d'un stage de formation avec les « professionnels » de la photo flash radar a été évoqué puis rejeté.



*Rendez-vous Samedi 23 janvier 2016
à la salle polyvalente de Peyrabout
à partir de 18 heures 30*



MEILLEURS VOEUX

INFOS PRATIQUES

Mairie : ouverture le mardi de 14h à 18h30,
le jeudi de 14h à 16h
En dehors de ces horaires un répondeur est à
votre disposition pour enregistrer vos messages :
05.55.81.10.60

Adresse mail : mairie.peyrabout@wanadoo.fr

Le Maire : présence à la mairie, le mardi de 17h30
à 18h30.

Pour le joindre à son domicile, composez le
05.55.80.07.16.

En son absence un répondeur est à votre
disposition.

Les Adjoints : Jaime ORTEGA : 05 55 81 11 17
Monique RAPISSAT : 05 55 80 03 45

DECHETERIE GUERET : Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à
18h30.

Pour tous renseignements, téléphoner au
05.55.52.96.16.

DECHETERIE SARDENT : Horaires d'ouverture :
tous les jours de la semaine de 9h à 12h ;
fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

SIAEP – EN CAS D'URGENCE

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE

Tel : 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi

Tel : 05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

SAMU : 15
Sapeurs Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Gendarmerie d'Ahun : 05.55.62.40.05
ERDF : 0.810.333.323
Gaz : 0.810.433.023
Trésorerie d'Ahun : 05.55.62.41.61
Hôpital de Guéret : 05.55.51.70.00



LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Gratuite pour les associations de la commune,
- 50 € pour les habitants de la commune,
- 120 € pour les personnes extérieures à la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Toutes les semaines, en alternance, une semaine
les bacs marron (déchets ménagers), la semaine
suivante les bacs bleu (produits recyclables).

TRANSPORTS

Car pour Guéret, chaque mercredi à 13h30, retour
vers 17h.

Chaque samedi à 9h – retour à 12h

IPNS